

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXIII

VENDREDI, 20 JUIN 1902

No 25

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00
Canada et Etats-Unis - 1.50
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

LE TARIF DE PREFERENCE

Le Premier Ministre du Canada est parti pour Londres où il va assister aux fêtes du couronnement et prendre part en même temps au Congrès des colonies où des questions de très haute importance pour l'avenir des colonies anglaises et le Canada en particulier seront discutées.

Les déclarations faites en plein Parlement par notre Premier Ministre sont assez connues de nos lecteurs pour qu'il ne soit pas nécessaire de rappeler ici, les seuls points que le gouvernement canadien consent à discuter; ces points sont purement économiques, il nous est donc permis d'en parler sans sortir de notre rôle.

Le Canada a accordé à la Grande-Bretagne un tarif préférentiel se traduisant par une diminution de 33½ p. c. des droits que les marchandises de toutes provenances doivent acquitter à leur entrée pour la consommation. Ce tarif préférentiel a été accordé sans aucune compensation pour nos produits d'exportation, sans compensation d'aucune sorte, pourrions nous ajouter.

Pire encore, cette préférence accordée aux produits anglais a été nuisible à quelques-unes de nos propres industries et notamment à celles des lainages et des cotonnades. Par suite de diverses circonstances et notamment de la guerre dans le Sud de l'Afrique, ces industries n'ont pas été atteintes aussi fortement qu'elles l'auraient été en temps normal mais elles ont souffert. Aussi, y a-t-il lieu de ne pas généraliser la réduction des droits en la portant uniformément pour tous les articles d'importation à même taux.

Mais aujourd'hui la question n'est plus de savoir quelle somme de préférence doit être accordée à la Grande-Bretagne mais bien, si la Grande-Bretagne devra bénéficier d'un tarif de faveur dans l'avenir, comme elle le fait depuis cinq ans sans nous rien accorder en échange.

Quand, par suite ou sous prétexte de la guerre Sud-Africaine, le gouvernement anglais a imposé des droits sur les grains, nous avons vu dans cette mesure fiscale un pas en avant vers l'abandon du libre-échange en Angleterre, ou tout au moins un mouvement stratégique dans lequel nous pourrions trouver notre compte ainsi que d'autres colonies de l'empire.

Depuis, les langues se sont déliées et dernièrement M. Chamberlain prononçait à Birmingham un grand discours dans lequel il convient de relever le passage que voici :

"La situation de ce pays n'est pas sans inspirer des inquiétudes aux hommes d'état et aux observateurs attentifs. La jalousie politique dont j'ai parlé, la rivalité commerciale plus sérieuse qu'à aucune autre époque, la question des tarifs hostiles, des primes, des subventions, tout cela devient plus considérable et plus apparent.

"Quel est le but du système adopté par des pays qui, à tout prendre, sont très prospères, des pays comme l'Allemagne et d'autres Etats du continent ? Quel est le but de cette politique de primes et de subventions ? Il est avoué, on n'en fait pas mystère ; l'intention est de fermer à ce pays, autant que faire se peut, tout commerce avantageux avec ces mêmes états et, en même temps, de permettre à ces Etats étrangers de vendre à des prix inférieurs aux nôtres sur les marchés britanniques.

"Telle est cette politique, et nous voyons qu'elle prend un grand développement et que les vieilles idées de commerce et de libre concurrence ont changé. Nous nous trouvons en face de vastes combinaisons, de trusts énormes, secondés par une richesse colossale. Même les industries et les commerces que nous considérons comme nous étant spécialement propres, même ceux-là sont en danger.

"Il est impossible que ces nouvelles méthodes de concurrence